

Vie locale



Bibliothèque p.3

Rétrospective



Photos p.6

Centre sportif



Alain Llorca
Ex "GOLD"

A. Prestini p.9

Sommaire

Page 2

Édito - À noter

Page 3

Bibliothèque

Page 4

Tennis Club de Sergy

Page 5

Festifire - Rentrée scolaire

Pages 6-7

Rétrospective en photos

Page 8

Twirling bâton - Harmonie

Page 9

Rencontre avec Adrien Trestini

Page 10

“Cousinade” - Ailes de Sergy

Page 11

Gazette du Conseil - En bref

Page 12

Infos pratiques

L'état civil - L'agenda -

Les numéros de téléphone d'urgence

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

La date de renouvellement des conseillers municipaux et communautaires a été fixée par décret du 04/09/2019 aux dimanches 15/03/2020 et 22/03/2020 en cas d'un second tour de scrutin.

Les personnes souhaitant participer à ces élections ont jusqu'au 07/02/2020, dernier délai, pour demander leur inscription sur les listes électorales.

Les inscriptions dérogatoires, au titre de l'article L.20 du Code électoral, pourront intervenir jusqu'au 05/03/2020.

Numéro 74 - Octobre 2019

Le mot du maire



Septembre marque le début du cycle annuel des activités humaines: rentrée des classes et des études pour les jeunes, reprise du travail pour beaucoup d'adultes, reprise des activités pour les associations, etc. Avec le sourire, bon courage à chacun de vous dans vos activités.

Ceci se reflète dans le numéro de ce journal. Plusieurs associations viennent se présenter à vous et parler de leur activité. Si cela peut leur attirer quelques membres de plus, ce serait encore mieux: bibliothèque, tennis, musique, ailes de Sergy, sans oublier l'Amicale des pompiers.

La rentrée scolaire s'est bien déroulée: notre école a accueilli début septembre 241 élèves pour 9 classes, une hausse régulière et l'équivalent d'une classe de plus depuis les 216 élèves de 2016. En complément, il faut noter que la construction d'un restaurant scolaire et centre de loisirs démarrera au début 2020, le permis est actuellement en cours d'instruction et une réunion publique s'est tenue le 11 septembre pour présenter le projet.

Ce journal est également l'occasion de présenter tel ou tel habitant, qu'il s'agisse d'un sportif, d'un membre d'association particulièrement actif ou tout autre motif d'intérêt communal. Cette fois, nos journalistes vous parlent d'Alicia Auvinet, championne de France de «twirling baton», mais aussi de notre nouveau responsable du Centre sportif de Sergy, Adrien Trestini, arrivé en mai dernier. La famille Ruffinoni, une des «grandes familles» de Sergy, vous fait partager sa cousinade de juillet qui s'est tenue ici avec pas moins de 200 personnes le temps d'un week-end.

La traditionnelle rétrospective photographique complète ce numéro et permet de se souvenir de bons moments passés ensemble. Ce journal contribue ainsi à notre culture locale commune, à notre «vivre ensemble», à «être» plutôt qu'à «avoir».

Alors, bonne lecture et bel automne.

Denis Linglin, Maire

à noter

Cérémonie du 11 novembre

Place de la Mairie - 18h30

29/30 nov. & 1^{er} déc.

EXPO DU CRÊT DES ARTS
Salle de la Calame

Bibliothèque

Quoi de neuf à la bibliothèque?



Quinze ans d'existence, 15 bénévoles. Au cœur du village, la bibliothèque municipale vous accueille dans des locaux clairs et chaleureux. Depuis la rentrée scolaire, il a été décidé d'uniformiser les horaires d'ouverture.

La bibliothèque sera ouverte
LUNDI, MERCREDI, VENDREDI
de 16h30 à 19h00 toute l'année
(excepté vacances scolaires)

En règle générale, la bibliothèque est ouverte la première semaine des vacances tout au long de l'année, aux horaires précités. Pendant les grandes vacances, la bibliothèque est fermée en août.

Animations

Les contes pour enfants reprendront dès le 9 octobre avec de nouveaux horaires.

Chaque second mercredi du mois, **L'heure du conte**, animée par la conteuse Muriel Collombet (enfants de 4 à 10 ans) aura lieu dorénavant le mercredi **matin**, de 10h00 à 11h00.

Le troisième mercredi du mois, Josiane Clout propose **Jeux de mains et de mots** (comptines, éveil musical) pour les tout-petits (0-3 ans) également de 10h00 à 11h00.

Retrouvez les infos concernant les dates sur le site www.sergy.fr, rubrique «Manifestations».

Accueil des classes

En automne, les classes primaires seront reçues pour une découverte de la lecture.

Les 3 classes de maternelle, quant à elles, sont reçues par les bénévoles une fois par mois de janvier à juin (elles travaillent par petit groupes sur la découverte des livres, la lecture, etc.).

Livres

Notre bibliothèque est riche d'environ 3000 livres, moitié pour les adultes et moitié pour les enfants. Vous y trouverez des albums jeunesse, livres cartonnés, documentaires jeunes et adultes, romans, BD et certains magazines.



Nous faisons partie du réseau de prêt interbibliothèques de l'Ain, ce qui permet un renouvellement périodique de nombreux ouvrages.

Fonctionnement

Inscrite au budget communal, la somme de 1300 euros permet, au printemps, en été et à l'automne, l'achat de livres récemment sortis (romans et livres pour enfants). Vous pouvez retrouver la liste des nouveaux achats sur le site www.sergy.fr, rubrique « Vie locale » « Bibliothèque ». Un complément de nouveautés et certains livres d'actualité demandés par les lecteurs nous parviennent par la navette de la Bibliothèque départementale, deux fois par mois, sous réserve de disponibilité.

PORTES OUVERTES

Samedi 12 octobre de 10h00 à 12h00

*Découverte de la bibliothèque
autour d'un café*

Venez découvrir notre belle bibliothèque, nos activités et venez rencontrer les bénévoles qui en assurent, avec le sourire, son fonctionnement.

Activité

282 inscrits, 184 emprunteurs actifs (81 enfants et 103 adultes) qui se répartissent en 58 hommes et 126 femmes. À quand la parité ? Avec une activité en progression, notre bibliothèque poursuit, année après année, son développement et sa mission de service à la population.

Vous aimez les livres, vous souhaitez intégrer une équipe sympathique et dynamique, alors n'hésitez pas à venir nous rejoindre.

Tennis club

Les présidents successifs

L'association du Tennis de Sergy accompagne la vie sportive de notre village depuis plus de 30 ans. Pour qu'un club sportif reste fringant sur la durée, il le doit souvent à ses dirigeants. *Sergy infos* tient dans ce numéro à mettre en lumière les six présidents bénévoles successifs.



Gérard Bastié fut le premier d'entre eux. Parti d'une page vide, il a fait démarrer le club sur les chapeaux de roues. Il est vrai qu'à cette époque le tennis était à la mode et les adhésions florissantes. Il a même permis au club d'avoir un article sur le journal national du Tennis Français: à l'instar du tournoi de Wimbledon, les joueurs et joueuses qui participaient à l'époque au Tournoi de Sergy devaient avoir une tenue entièrement blanche, ce qui était unique en France. Cela a intéressé la Fédération.

Remo Maccaferri a pris la suite. C'est durant le mandat de ce dernier qu'a été construit le club house, si important pour les membres. Remo a créé un évènement annuel grâce à son épouse Giuliana. Le dernier dimanche du tournoi, qu'il organisa pendant des années, lors des finales, jusqu'à 120 convives dégustaient 3 sortes de pâtes dont les sauces étaient préparées par Giuliana la semaine durant. C'était devenu une institution et connu dans tout le monde du tennis du Pays de Gex.

Puis ce fut le tour d'**Alain Houlemare**. Alain donna un nouvel élan au club au niveau des animations. Durant sa présidence, le club fêta ses dix ans à la salle St-Nicolas pleine comme un œuf. Alain a permis au club après son démarrage de se structurer pour s'inscrire dans la durée.

Nicolas Coppex succéda à Alain. Il lança la rencontre Tennis Club de Sergy - Club Swissair. Une année sur deux, un des deux clubs recevait son adversaire pour une rencontre amicale soit sur les courts de Sergy, soit au club Swissair. Aujourd'hui, c'est un beau clin d'œil sachant que la Commune a racheté le Centre sportif Swissair. Nicolas est resté pendant des années le grand organisateur du tournoi Open, il était l'image de notre club vers l'extérieur.

Nicolas a passé le témoin à **Christian Genolin**. Ce dernier a réussi, grâce à sa pugnacité, à trouver diverses subventions. La bonne gestion financière du club aidant, le club a pu changer le revêtement des courts. La nouvelle surface « Classic Clay » est beaucoup plus douce pour les articulations. Christian a effectué et assuré le suivi de l'entretien des courts avec les membres du comité deux fois par an et plus de dix ans après, ils sont en parfait état. Christian s'occupe toujours et depuis de nombreuses années du tournoi Open et des rencontres par équipes. C'est lui qui, durant son mandat, a fait passer l'école de tennis du statut amateur encadré par des bénévoles au statut professionnel encadré par un professeur diplômé et en profession libérale.

Paolo Martinelli, l'actuel président, s'efforce d'augmenter le nombre d'adultes au Club. Nous serons brefs sur la présidence de Paolo, ce dernier ayant déjà fait l'objet d'un article qui lui était entièrement consacré récemment. On peut tout de même dire que c'est le dernier de la chaîne et qu'il continue à porter bien haut les couleurs du TC Sergy.

Gérard vit maintenant sur l'île de la Réunion. Les délais d'impression ne nous ont pas permis d'obtenir sa photo. Il voudra bien nous en excuser.

Gérard Bastié



Remo Maccaferri



Alain Houlemare



Nicolas Coppex

TENNIS CLUB DE SERGY

432, route de Thoiry
Tél. 06 18 13 32 95

E-mail: tcsergy@gmail.com



Christian Genolin



Paolo Martinelli

Bravo et merci à ces six présidents qui, grâce à leur investissement bénévole et désintéressé, ont fait et font que l'association du Tennis Club de Sergy vive, perdure et se développe.

Après Le Festifire...

Le FESTIFIRE est né en octobre 2018. Tout a été lancé lors d'une réunion dans le garage de l'un de nos membres. Une belle aventure s'en est suivie avec des réunions à n'en plus finir, des moments d'euphorie, des projets toujours plus gros les uns que les autres pour que cette journée laisse un souvenir impérissable dans vos mémoires! Il y a eu également des moments de doute, d'inquiétude... mais ce qui a fait la force de cette préparation, c'est la dynamique du bureau, l'esprit d'équipe et les encouragements de tous nos proches !

Et puis il y a eu le montage pendant deux jours et demi. Scène, bars, installations sanitaires, chambres froides, *food-trucks*, guirlandes, parking et j'en passe.

Mais alors, quand on voit le résultat, on ne peut que se satisfaire de tout ce travail fourni par l'organisation et les bénévoles de cette première édition qui s'est déroulée le samedi 29 juin 2019.

La météo était au rendez-vous voire même un peu trop niveau température, mais bon, on ne va pas se plaindre, tous les ingrédients étaient réunis, la bonne humeur et l'efficacité des bénévoles ont été irréprochables et grâce à eux vous avez passé un super festival au vu des nombreux retours que l'on a reçus par mail, Facebook, sms, Messenger et j'en passe! Alors merci à vous de nous avoir fait confiance une fois de plus et d'être venus participer à cette édition! Nous tenons également à remercier nos bénévoles venus se « greffer » à l'Amicale des sapeurs-pompiers de Sergy. Merci à la Municipalité, particulièrement à Ludivine et Adrien, ainsi qu'à nos sponsors pour leur soutien logistique et leur participation financière, sans qui cela

n'aurait pas pu se faire. Merci à nos 3 photographes pour ces magnifiques souvenirs !

Pour se faire une idée, voici quelques chiffres

60 bénévoles environ, 15 sponsors, 8 mois de travail, 6 food-trucks, 3 groupes de musique, 2 DJ, 30m de bar, 4000 m² d'espace dédié au festival, 575 festivaliers, 30 000 € de budget. Vous avez aimé? Nous aussi! Et comme vous avez aimé, nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer qu'il y aura une deuxième édition! Date à venir, en principe début juin 2020...



En attendant si parmi vous, lecteurs, il y a des sponsors potentiels, partenaires ou tout simplement si vous souhaitez nous faire un retour avec des points positifs ou négatifs, n'hésitez pas à nous contacter sur notre page Facebook (FESTI'FIRE) ou par mail festi.fire.sergy@gmail.com

Festivement ! L'Amicale des Sapeurs-Pompiers de Sergy

La rentrée scolaire

Le 2 septembre, nos enfants ont repris le chemin de l'école primaire avec joie pour la plupart, ou appréhension pour les petits nouveaux.

Effectif 2019

Les 241 élèves se sont répartis dans les 6 classes élémentaires (161 enfants) et les 3 classes maternelles (80 enfants). Ces effectifs sont en progression chaque année, après une baisse significative en 2016 à 214 élèves.

La loi oblige désormais les enfants de 3 ans à fréquenter l'école; pour les enfants en petite section, une souplesse est cependant accordée aux parents souhaitant reprendre leur enfant pour la sieste à la maison; contacter l'enseignante.

Nouvelle directrice

L'équipe enseignante a de nouveau changé en grande partie cette année encore, le facteur coût de la vie dans le Pays de Gex et les difficultés de logement n'étant sans doute pas étrangers à leurs demandes d'affectation, expliquant le *turnover* si fréquent.



La lourde tâche de direction incombe dès lors à Mme Nelly Raffin, qui succède à Mme Laurens, partie à Oyonnax.

Nous souhaitons à cette nouvelle équipe jeune, dynamique et motivée, ainsi qu'à leur directrice, le meilleur dans leur prise de fonctions. Le périscolaire est géré par la Municipalité avec l'aide de sept agents et d'une coordinatrice.

Les repas du restaurant scolaire sont fournis par l'entreprise Bourg Traiteur pour la seconde année consécutive, pour le plus grand plaisir des 140 enfants présents quotidiennement en moyenne.

Le service a toujours lieu à la salle des fêtes en attendant la construction d'un nouveau restaurant scolaire mutualisé avec l'accueil périscolaire, en 2020.

Garderie

À la garderie, on accueille 20 enfants régulièrement le matin, 17 le mercredi en journée et, tous les soirs

entre 16h30 et 18h45, ce sont 55 enfants qui bénéficient d'activités manuelles, sportives, d'une surveillance aux devoirs et parfois, le mercredi, de sorties en car très appréciées.

rétrospective

28 avril - Nettoyage de printemps



1er juin - Festival Circalide au Centre sportif



21 juin - Fête de la Musique



en photos



29 juin - Festi'Fire au Centre sportif



Alan Llorca - (Ex "GOLD")

7 septembre - Portes ouvertes Tennis club



Prix de la Municipalité 2019 de la pétanque



championnes de France

La Commune compte une championne de France de **twirling baton** ou "lancer de bâton". Cette discipline sportive est encore peu connue à Sergy, plus habituée aux lancers de bottes de foin !

Lorsqu'on demande à Alicia Auvinet comment elle est tombée dans ce sport, elle explique :

« J'ai commencé très jeune vers l'âge de neuf ans, et c'est très vite devenu une passion. À dix ans, je suis passée de la catégorie « Loisirs » à celle de « Sport ». Je pratique le bâton depuis 6 ans et Léane depuis 8 ans ; c'est une activité qui peut être pratiquée par n'importe qui dans la mesure où on travaille beaucoup pour atteindre le niveau requis. Il y a d'ailleurs autant de garçons que de filles qui sont champions de twirling bâton. Les exercices sont un peu différents de ceux des filles car les garçons sont un peu plus puissants en termes de morphologie et peuvent envoyer plus haut et faire plus tourner le bâton. D'ailleurs, Léane avait fait un duo avec un garçon et elle avait beaucoup apprécié cet exercice.

Ce qui me plaît beaucoup, c'est la variété des disciplines qu'il faut pouvoir maîtriser, le côté artistique, la danse, le maniement du bâton.

Nous avons été confrontées à un autre duo de notre club (ndlr : Alicia participait au championnat de France en duo avec Léane Boinon). Cette discipline est très stricte et demande beaucoup de rigueur. Nous avons certainement gagné pas mal de points car nous nous regardons beaucoup, on s'encourage. Il faut faire preuve d'une grande précision dans la synchronisation. Nous nous connaissons depuis longtemps et du coup on ne se demande pas ce que l'autre va faire, il n'y a pas trop de surprise entre nous.



Nous avons décidé de faire un duo, car Léane travaille énormément et nous nous complétons parfaitement, elle est d'un caractère stressé alors que moi je ne subis que très peu le stress, donc elle m'aide, même pour mon solo.

Ce qui m'oblige à travailler pour être à son niveau. On avait d'ailleurs proposé le duo à notre entraîneur, mais elle avait jugé qu'il était un peu tôt et que nous n'étions peut-être pas encore prêtes pour ce genre d'exercice. Elle nous connaît bien, il a donc fallu patienter un peu pour avoir son autorisation et cela en valait la peine ! »

Donc si quelqu'un, garçon ou fille souhaite pratiquer du twirling bâton, il peut s'adresser au club



« LA GESSIENNE » à Gex

<https://www.facebook.com/twirlingclubgex/>

Rentrée de L'Écho du Crêt de la Neige

L'Écho du Crêt de la Neige a fait sa rentrée le vendredi 13 septembre sous la baguette de son nouveau directeur, **Audran Coulaud**, et de sa nouvelle sous-directrice, **Elise Moine**.

Morgan Jaffré ayant démissionné en juillet dernier, nous avons dû pendant l'été rechercher un remplaçant.

Au terme d'un processus de recrutement impliquant le Comité et les musiciens, nous avons choisi une personne d'expérience avec Audran Coulaud. En effet, il dirige depuis 10 ans l'Harmonie de Côte Chaude, l'une des trois harmonies de Saint-Etienne et il est empreint de cette « culture harmonie » qui nous est chère.

Cependant, nous avons aussi décidé de créer un poste de sous-directeur pour le confier à Elise Moine. Musicienne de la première heure à l'Harmonie, elle a de belles qualités musicales que nous souhaitons mettre à l'honneur.

Nous démarrons donc l'année sous de bons auspices et dans la bonne humeur,

avec notre directeur, notre sous-directrice et 30 musiciens toujours passionnés et motivés.

Vous jouez d'un instrument? Même remis au placard depuis longtemps? N'hésitez pas, rejoignez-nous, les répétitions ont lieu tous les vendredis de 20h00 à 22h00 (pour nous contacter: echoneige@yahoo.com).

Le grand rendez-vous de l'année, au-delà de nos sorties habituelles, des cérémonies officielles et du concert annuel, est le Festival des musiques du Pays de Gex, organisé les 20 et 21 juin 2020 à Sergy.

Les festivités commenceront dès le samedi soir avec un grand bal animé par un groupe qui vous fera danser sur les musiques des années 50 à nos jours.

Le dimanche, jour de la Fête de la musique, 9 quartiers de Sergy accueilleront les 9 fanfares participantes pour les « concerts de quartier ».

Rendez-vous ensuite à la salle des fêtes, où sera installé un grand chapiteau, pour

les animations de l'après-midi: au programme, le morceau d'ensemble des 250 musiciens (c'est une belle prouesse pour le chef), les prestations de chaque harmonie sur scène, et bien sûr musique et bonne humeur tout au long de la journée, autour du thème « guinguette » que nous avons choisi pour cet événement.

Le soir, nous organisons un repas dansant ouvert à tous, musiciens et public du festival.

Ce sera donc un week-end très chargé qui demande une préparation intense. Les musiciens et le comité de l'Écho du Crêt de la Neige sont déjà à la tâche, mais nous aurons aussi besoin de toutes les bonnes volontés pour nous aider dans cette organisation.

Je remercie les personnes qui se sont déjà proposées pour accueillir dans leur quartier une fanfare le dimanche midi, ou pour d'autres services, et j'invite tous ceux qui souhaiteraient faire partie de l'aventure à nous contacter: echoneige@yahoo.com, ou Magali Calmels au 06.89.38.86.88

Rencontre avec

Le nouveau gestionnaire du Centre sportif

Adrien Trestini nous a rejoint au mois de mai de cette année pour gérer et développer le Centre sportif de Sergy.

Adrien est né en 1982 dans le Vaucluse. Il a grandi dans ce département jusqu'à l'âge de quinze ans. Ensuite il déménage avec ses parents en Alsace à proximité de Strasbourg. À l'issue de sa scolarité en sport études, il s'engage dans l'Armée de terre, où il exerce pendant dix ans la fonction de moniteur de sport. Il entraîne les unités opérationnelles mais propose également des séances de sport aux familles des militaires, épouses et enfants. Ensuite, il devient instructeur des unités de combat commando, il intègre alors des centres d'entraînement spécialisés. Dans l'armée, il sert à Agen mais aussi outre-mer à la Réunion et à la Martinique. Grand sportif, il possède quatre brevets d'État (activité physique pour tous, maître-nageur sauveteur et plongée sous-marine, escalade, accompagnateur en montagne).

Nouvelle orientation

Après la période militaire, il décide de donner une nouvelle orientation à sa carrière professionnelle. Il évolue dorénavant dans le secteur privé. Grâce à son nouveau statut d'auto-entrepreneur, il devient travailleur indépendant, toujours dans le domaine du sport, sa passion. Il propose ses services d'éducateur sportif (enseignement et encadrement) aux particuliers mais aussi aux entreprises. Il se spécialise dans le séminaire d'entreprise avec pour thème le sport. Il organise de grands événements comme le raid inter-hôtels à Paris et l'Assemblée générale nationale des guides de haute montagne. Il collabore également avec une grande enseigne sportive pour tester les produits et former les vendeurs sur le matériel de montagne. Cette période d'entrepreneur individuel dure cinq ans.

Une aventure exaltante

Puis il se lance dans un nouveau défi à Saint-Martin-Vésubie, dans les Alpes-Maritimes. Il devient le responsable d'exploitation d'un nouveau centre: le «Vesubia Mountain Park», créé par le département des Alpes-Maritimes pour pouvoir exercer des activités de montagne (escalade, canyoning, parcours aventure...) en milieu fermé. Il assure l'ouverture de ce complexe. Dans son nouveau travail, il gère le site, il met en place les nouvelles activités comme le canyoning indoor qui est une grande première européenne. Il assure l'encadrement des activités, l'animation des moniteurs et la mise en place de tous les protocoles de sécurité. Cette aventure exaltante et prenante dure deux ans.

En 2019, Adrien a soif d'un nouveau challenge. Il relève le défi que lui offre la Mairie de Sergy, à savoir, continuer à développer et gérer le Centre sportif de Sergy afin que ce dernier soit utilisé au maximum par les associations et les privés dans le domaine du sport et des loisirs.

Un nouveau souffle pour le Centre

Adrien s'attache dans un premier temps à travailler sur l'aspect structurel du bâtiment avec la mise aux normes et la remise en état du site et, en parallèle, il met en place une politique commerciale afin de donner un nouveau dynamisme au Centre. Les résultats commencent à tomber avec par exemple un très beau partenariat signé dans le domaine du tennis et plusieurs autres opportunités en perspective. Son profil correspond à ce que souhaite la Mairie de Sergy, à savoir mettre à disposition du plus grand nombre les locaux afin de favoriser une politique sportive et de loisirs, mais également rentabiliser ce site afin de ne pas faire peser sur les seuls contribuables de Sergy la gestion du Centre.



Adrien porte bien haut les couleurs du Centre sportif de Sergy et vous pouvez déjà constater que trois drapeaux flottent à nouveau à l'entrée du Centre, l'emblème français, européen et l'étendard du village de Sergy.



Et pour bien commencer leur séjour dans notre village, Adrien et son épouse ont vécu un heureux événement, ils sont parents de leur premier enfant, une petite Nina, née le 5 juillet dernier. Félicitations aux parents !

Nous souhaitons la bienvenue à Sergy à Adrien et à son épouse qui exerce le beau métier d'infirmière. Venez au Centre sportif rendre visite à Adrien, ça lui fera plaisir. Vous pourrez voir qu'à partir de 17h00 le Centre est très animé et on ne peut que s'en réjouir.

Les gens de sergy

"Cousinade Ruffinoni"



Un nouveau grand rassemblement de la famille Ruffinoni a eu lieu samedi 6 juillet à Sergy, à la salle de la Calame, à l'initiative d'une poignée de cousins motivés.

Ce deuxième rassemblement a réuni pas moins de 200 personnes venant de Bretagne, Occitanie, Isère, Haut-Savoie, Paris, Suisse voisine et bien entendu Pays de Gex, notamment Sergy, berceau de la famille Ruffinoni.

L'aînée de la famille, Madeleine Truchet (92ans) née Ruffinoni, dernière fille d'une fratrie de 8 enfants et les deux benjamins, âgés de 6 mois, Saul, issu de la quatrième génération et Suzanne, issue de la cinquième génération, ont encadré ce grand rassemblement.

Cette journée a été placée sous le signe de retrouvailles chaleureuses et a permis à beaucoup de se rencontrer pour la première fois.

Les membres de cette grande famille ont eu un grand plaisir à se retrouver dans un arbre généalogique et une galerie de photos anciennes le tout magnifiquement réalisé par Maeva.

Cette journée a permis à chacun de belles rencontres, le partage de souvenirs et le maintien des liens familiaux indestructibles transmis par les ancêtres Charles et Louisa.

Portes ouvertes aux Ailes de Sergy



Notre Association a organisé sa seconde journée Portes ouvertes dans son hangar, au Centre sportif Swissair de la Fontaine sucrée, le 28 septembre entre 9h30 et 18h30.

Pour cette édition, l'association a eu le plaisir de vous présenter quatre de ses machines au sol et en vol, dont son nouvel avion deux places de collection « Le Snoopy ».

Démonstrations

De plus, des démonstrations de modèles réduits d'avions, d'hélicoptères et de drones avec un diamètre imposant ont eu lieu tout au long de la journée où nos passionnés vous ont présenté des figures acrobatiques à couper le souffle.

Animations

En partenariat amical, le club astronomique du Pays de Gex « Orion » a aussi offert la possibilité de se familiariser avec leurs instruments et télescopes. Le tout a été mis en musique et en ambiance chaleureuse par la Fanfare de Sergy "Le Crêt de la Neige".





Gazette du **Conseil**



en
bref

Le 7 mai 2019, le Conseil municipal a :

- VALIDÉ le plan de financement pour l'enfouissement des réseaux du ch.de la Ramaz
- VALIDÉ le tableau des subventions 2019
- AUTORISÉ M. le Maire à signer la convention avec la société Girodmedias/Axo pour l'installation d'un abribus aux Longets
- AUTORISÉ Monsieur le Maire à signer la convention ADS avec la Communauté d'Agglomération du Pays de Gex.

Le 17 juin 2019, le Conseil municipal a :

- DONNÉ un avis favorable au PLUiH malgré quelques remarques
- DONNÉ un avis favorable au RLPI
- VALIDÉ la décision modificative n°1 telle que présentée
- AUTORISÉ l'acquisition de la parcelle C 668 au prix de 5 € le m²
- AUTORISÉ la subvention de 1500 € à l'attention de l'Amicale des Pompiers de Saint-Jean-de-Gonville dans le cadre de l'organisation du Congrès Départemental des Pompiers de l'Ain.

Le 8 juillet 2019, le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ le remboursement de la somme de 350 € correspondant à la facture de location du camion de déménagement du nouvel agent responsable du Centre sportif
- SOLLICITÉ auprès de Pays de Gex Agglo le versement du fonds de concours pour un montant de 81 000 € à la commune de SERGY dans le cadre des travaux d'agrandissement et de restructuration de l'école (tranche1)
- AUTORISÉ M. le Maire à signer tous documents nécessaires à l'application de cette décision
- VALIDÉ le plan de financement dans le cadre des demandes de subventions du projet d'agrandissement de restructuration de l'école
- VALIDÉ la décision modificative n°2 telle que présentée ci-avant
- DÉLÉGUÉ à M. le Maire le choix du véhicule (remplacement du camion suite au vol) pour un montant maximum de 25 000 € TTC.

Avec 10 votes POUR et 8 votes CONTRE, le Conseil municipal a :

- AUTORISÉ la vente à PGA de la zone de la gare selon les conditions présentées ci-avant
- AUTORISÉ M. le Maire à signer tous les documents afférents à cette vente.

Le 3 septembre 2019, le Conseil municipal a :

- CHOISI la Caisse d'Épargne pour le prêt d'1 800 000 euros au taux fixe de 0,57%
- AUTORISÉ M. le Maire à signer tous les documents y afférant
- VALIDÉ l'avant-projet détaillé de la tranche 1 ainsi que le budget prévisionnel des travaux d'agrandissement et de restructuration de l'école
- AUTORISÉ M. le Maire à lancer la procédure d'appel d'offre
- VALIDÉ la remise à jour du plan de financement du projet de restructuration et d'agrandissement de l'école
- VALIDÉ la décision modificative n°3
- AUTORISÉ la création des postes périscolaires
- SUPPRIMÉ tous les postes non permanents du service périscolaire
- VALIDÉ la décision modificative n°4
- AUTORISÉ l'acquisition à l'euro symbolique des parcelles C 1349 et C 1350
- AUTORISÉ M. le Maire à signer tous les actes y afférant
- AUTORISÉ la vente à l'euro symbolique de la parcelle B 737
- AUTORISÉ M. le Maire à signer tous les actes y afférant
- VALIDÉ les nouveaux tarifs proposés concernant les services proposés par le Centre sportif
- AUTORISÉ la mise en œuvre d'une démarche administrative simplifiée tel que précisé ci-avant
- DÉCIDÉ de participer à « La nuit est belle »
- AUTORISÉ M. le Maire à signer le plan de financement proposé par le SIEA le cas échéant
- AUTORISÉ la vente du tracteur Iseki pour une somme d'au moins 3000 €
- AUTORISÉ la dissolution du SIIF à compter du 01/01/2020.

L'épicerie d'Aurore

<https://www.facebook.com/lepiceriedaurore/>

Depuis quelques mois, **L'ÉPICERIE D'AURORE** est présente chaque samedi matin devant la boulangerie **de 9h30 à 12h30**.

Dans sa camionnette ambulante, Aurore vous propose de la viande, du fromage, des confitures, du miel, des compotes, des pâtes, de la farine ou des vins.

Produits locaux uniquement, du Pays de Gex, de l'Ain ou de la Haute-Savoie, priorité au circuit court.

Réservez-lui bon accueil !

Classe en 9 du Pays de Gex

Si vous êtes né(e)s une année se terminant par «9», réservez la date du **dimanche 17 novembre prochain** pour des retrouvailles amicales autour d'un banquet, à la salle de la Calame à Sergy. Pour plus de renseignements contactez :

**Françoise B. au 06 38 46 17 32
ou Gino L. au 06 23 07 67 54**

Inscriptions avant le 30 octobre 2019.

Animaux de compagnie...

Pensez à les faire identifier et stériliser, et surtout ne les abandonnez pas.

À l'attention des propriétaires de chiens

Étant donné les problèmes récurrents de chiens errants sur la commune, lesquels font peur aux enfants dans le secteur de l'école, nous vous rappelons que selon l'Arrêté municipal en date du 11 avril 1975, il est formellement interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique. Ceux-ci doivent être tenus en laisse par leur propriétaire.

Les chiens classés « dangereux » doivent être impérativement déclarés en Mairie.

Numéros d'urgence

- Secours international** 112
fonctionne avec un tél suisse depuis la France
- Urgences médicales :** composez le 15
- Gendarmerie :** 04 50 42 12 01 ou le 17
- Sapeurs Pompiers :** composez le 18
- Enfance maltraitée :** composez le 11
- Centre anti-poison :** 04 50 42 12 01
ou composez le 17

Hôpitaux

- Pays de Savoie :** 04 50 87 47 47
- Alpes Léman :** 04 50 82 20 00
- Gex :** 04 50 40 38 37
- St-Julien-en-Genevois :** 04 50 49 65 65
- Annecy :** 04 50 63 63 63
- Cantonal (Genève) :** 00 41 22 372 33 11
- La Tour (Meyrin) :** 00 41 22 719 61 11

Pharmacies de garde appelez le service



Renseignements urbanisme

tél. 04 50 42 12 83
(mardi 9h00-12h00
et le jeudi 09h00-12h00)
mairie@sergy.fr

Relais Assistantes Maternelles - Parents
"Colin Maillard"

04 37 46 45 21
Courriel : ramstgenispouilly@ccpg.fr
Mme Sandrine Berthelier

Mairie

La Mairie de SERGY vous accueille

Lundi : 14h-18h
Mardi et jeudi : 09h-12h / 14h-18h
Mercredi : 09h-12h
Vendredi : 14h-17h

Coordonnées :

Tél. : 04 50 42 11 98

Fax : 04 50 42 14 57

Courriel : mairie@sergy.fr

Site Internet : www.sergy.fr

Pour consulter
le site de la Mairie:

**Flashez
ce QR-Code**



QRcode-pro.com

Octobre

Samedi 12
- **Journée du Boudin**
Org. Jeunesse de Sergy

Novembre

Dimanche 24
- **Repas Beaujolais**
Org. Pulling Gessien

Week end du vendredi
29 novembre au
dimanche 1^{er} décembre

- **Exposition**
Org. Le Crêt des Arts

Décembre

Week end du vendredi 6
au dimanche 8
- **Fête de la St-Nicolas**
Org. Jeunesse de Sergy

Dimanche 15
- **Marché de Noël**
Org. Comité des fêtes

état civil

Nous souhaitons la bienvenue à

- SEGUI Ambre, née le 07/04/2019
- FRAYSSE Léo, né le 19/04/2019
- ZHAVARI Rita, née le 20/04/2019
- SCHELLENBERG Elise, née le 01/05/2019
- HALLADJIAN Anna, née le 11/05/2019
- CARRICHON Jules, né le 29/06/2019
- TRESTINI Nina, née le 05/07/2019
- VASQUEZ Matheo, né le 16/07/2019
- PRETESEILLE Julia, née le 24/08/2019.

Félicitations aux mariés

- SCHELLENBERG Cédric / NAVA Fanny, le 15/06/2019
- JEAN Christophe / STUTO Mylène, le 6/07/2019
- PROST Alexis / TELLEY Tiphaine, le 10/08/2019
- DENELLE Michel / PAJOT Catherine, le 24/08/2019
- GALBOKKA HEWAGE Sandaru / JOST Gwendolyn le 7/09/2019
- VASQUEZ ARENAS Gerardo / HOLMAN Claire, le 14/09/2019.

Condoléances aux familles

- VELON Patrick, décédé le 15/05/2019
- COLICCHIO Rita, décédée le 05/06/2019
- KEMP Julia, décédée le 01/07/2019

Remerciements aux auteurs d'articles, aux photographes et à toutes les personnes ayant participé à l'élaboration de ce numéro. Les articles signés sont sous la responsabilité de leurs auteurs et ne reflètent pas forcément la position du Conseil municipal.

Crédit photographique : ©P.A.2016 (P. Allenbach) et Emeric Favre.

Directeur de la publication : Denis Linglin

Président de la commission 'communication' : J.C. Clément

Comité de rédaction : commission 'communication' : P. Allenbach, C. Caquot, A. Gautier,

Photos & mise en page : P. Allenbach - Correction & mise en page : D. Forte Impression I.O.F. - Courriel : communication@sergy.fr